



LETTRE D'INFORMATION

CFE-CGC Île-de-France

N°28 – mars 2026



EDITORIAL

Rumeurs et communication

Le résultat du référendum sur la GEPP est sans appel : le **NON** l'a largement emporté.

Ce référendum s'ajoute à une succession de décisions et d'informations, parfois partielles ou insuffisamment expliquées. C'est bien là que réside le problème.

Ainsi, on nous parle d'«*efficience*». Très bien. Mais derrière ce vocable, il est surtout question de réductions d'effectifs, notamment dans les fonctions supports. On parle également d'un changement radical de leur rôle. En illustration, la DR Île-de-France devient ainsi France Travail Île-de-France. Pourquoi une telle décision appliquée sans réelle explication ? Et quelles conséquences à venir ?

S'ajoutent enfin les rumeurs issues du séminaire de la Direction à La Rochelle, qui s'est tenu en février, laissant entendre notamment un changement profond du positionnement des 3D et des directeurs adjoints d'agence. Est-ce acté ? Est-ce une simple piste de réflexion ? Faute de communication officielle, nous nous abstenons de commenter, mais on peut légitimement s'interroger.

Ces éléments ont un point commun : un manque d'explications claires de la part de la Direction. Et, la nature ayant horreur du vide, les rumeurs prospèrent.

C'est pourquoi, nous nous devons d'être vigilants sur l'information que nous vous apportons.

Ensemble, construisons demain

Le syndicat CFE-CGC Métiers de l'Emploi est à l'écoute de tous les Techniciens, Agents de Maîtrise et Cadres qu'ils soient de statut public ou privé.

A LA UNE

Vers une nouvelle organisation de France Travail ?



Dans un rapport publié le 4 février 2026* à la demande du Sénat, la **Cour des comptes** préconise une adaptation de l'organisation de **France Travail** afin de l'aligner sur la nouvelle architecture de la gouvernance territoriale.

En effet, la **loi pour le plein emploi (LPE)** a parmi ses objectifs, celui de renforcer l'ancrage local des politiques publiques. Pour cela, il a été instauré des comités pour l'emploi, déclinés jusqu'à l'échelon local, dont la mission est d'identifier les enjeux spécifiques à chaque zone et de définir des priorités d'action ciblées.

Toutefois, le rapport souligne un certain nombre de points d'attention dont un manque de cohérence géographique : il existe actuellement peu de corrélations entre les périmètres des comités locaux pour l'emploi, les bassins d'emploi, les arrondissements préfectoraux et le maillage des agences France Travail.

Aujourd'hui, l'action des agences — qu'il s'agisse de l'accompagnement des demandeurs d'emploi ou du conseil aux entreprises — repose essentiellement sur des dispositifs nationaux, au nom du principe d'égalité de traitement. En l'état, les marges de manœuvre locales demeurent trop limitées pour permettre une véritable adaptation des interventions aux réalités du terrain.

Avis CFE CGC : Si cette nouvelle organisation semble apporter un bénéfice en termes d'adaptation locale des politiques publiques de l'emploi, elle laisse toutefois présager des changements importants pour France Travail dont certaines prémices ont été évoquées lors du séminaire de la Rochelle. Cela crée une forte incertitude sur notre organisation.

* [La prise en compte des territoires dans la politique nationale de l'emploi, Cour des Comptes, févr. 2026](#)

ÉVÈNEMENT

Penser l'organisation et les missions des services publics

En présence d'intervenants de haut niveau et de militants, la CFE-CGC a organisé le 03 févr. 2026 un nouveau colloque consacré au service public. De quoi éclairer les débats pour penser l'avenir et réaffirmer la nécessité d'un État stratège.

"Pour la CFE-CGC, il faut un État stratège capable de penser le temps long en articulant intelligemment public et privé : en reliant mieux les actifs, les dettes et les missions publiques. Mais surtout en redonnant du sens, de la reconnaissance et de la fierté aux agents et aux salariés qui portent le service public".

>> <https://tinyurl.com/yck5ydr4>

SERVICE PUBLIC

Une « force spéciale », pilotée par un général, créée à France Travail pour gérer les emplois dans l'industrie de défense



En cette période de tensions géopolitiques, le budget de la Défense est doté de 6,7 milliards d'euros supplémentaires pour l'industrie de défense française. La conséquence est la création de dizaines de milliers d'emplois (du poste de soudeur à celui d'ingénieur) selon Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail et des Solidarités. Pour répondre à ces nouveaux besoins, une force spéciale va être créée. Thibaut Guilluy (DG de France Travail), à la demande du ministre, va nommer un général pour la

diriger. Cette nouvelle organisation devra être opérationnelle au plus tard le 23 avril 2026, date d'un événement sur la Défense, à Toulon.

Avis CFE-CGC : Sans entrer dans des considérations politiques qui n'ont pas leur place ici, nous pouvons espérer que ces milliers de recrutements promis soient une vraie réalité et non un investissement au bénéfice d'industriels situés dans d'autres pays que le nôtre.

ACTUALITÉS

Conditions de travail

« Dans l'entreprise, l'évolution du taux d'absentéisme est souvent un révélateur de difficultés vécues dans le travail ». En entreprise, l'absentéisme est trop souvent appréhendé à travers des indicateurs globaux, peu propices à l'action". Éric Peltier, chargé de mission ANACT, explique que pour bien prévenir, il faut tout d'abord bien comprendre. Et pour cela compléter l'analyse des données sociales par des observations et entretiens de terrain.

>> <https://tinyurl.com/37xk8x67>

ENVIRONNEMENT

3e Stratégie nationale bas-carbone : qu'en est-il ?

Feuille de route pour lutter contre le changement climatique et réduire les émissions de gaz à effet de serre, la troisième SNBC, soumise à une consultation publique, doit prochainement être adoptée par décret. Décryptage et analyses CFE-CGC.

>> <https://tinyurl.com/3zezmpv9>

AGENDA

Réunion CFE-CGC

Mardi 09 juin 2026, réunion régionale semestrielle de la CFE-CGC Ile-de-France, à Paris.

Vos contacts en Ile-de-France

Marjorie GOETZ

tél. : 06 18 08 90 13
marjorie.goetz@francetravail.fr
(permanence téléphonique : tous les mercredis)

Jacques MARTIN

tél. : 06 27 27 03 18
jacques.martin@francetravail.fr
(permanence téléphonique : tous les mardis)

Prenez contact avec nous par mail, afin d'échanger et vous abonner à nos publications : cfe-cgc.idf@francetravail.fr

CFE-CGC

Métiers de l'Emploi

Ensemble, construisons demain
>> <https://cfe-cgc-metiersdelemploi.fr/>

RH & CARRIÈRE

Penser à soi et prendre soin de soi



Investir dans notre développement personnel, c'est investir dans notre bien-être et notre réussite professionnelle. Les formations sont offertes à tous, et chacun peut bénéficier de ces outils pour améliorer son équilibre et son bien-être. Quelques avantages concrets : une amélioration de la gestion du stress et de l'anxiété, un renforcement de la confiance et de l'estime de soi, et une meilleure gestion des priorités.

Adaptées à vos envies, vos préférences, vos besoins,... ces formations se déclinent en présentiel, en e-learning, en conférences, en podcasts. Pour en savoir plus consultez le portail de l'Académie France Travail et/ou le catalogue SIRHUS.

DIALOGUE SOCIAL & CSE

Retour du CSE : point RH au 31 déc. 2025

Il ressort les faits suivants du point ressources humaines (RH) du Comité Social et Économique (CSE) de France Travail Ile-de-France.



Contrats à durée indéterminée (CDI) : pour un plafond d'emploi 2025 à 7.940,73, le réalisé en ETPT (équivalent temps plein annuel travaillé) est de 7.858,36, soit un écart de 82,37. Le nombre de conseillers est de 5.606 agents, soit 71% des effectifs réalisés.

Contrats à durée déterminée (CDD) : l'effectif moyen en CDD présent au 31/12/2025 est de 538. Ce chiffre évolue de 365 en janvier à 720 en décembre 2025. Le nombre de CDD recrutés en CDI fin 2025 est de 588.

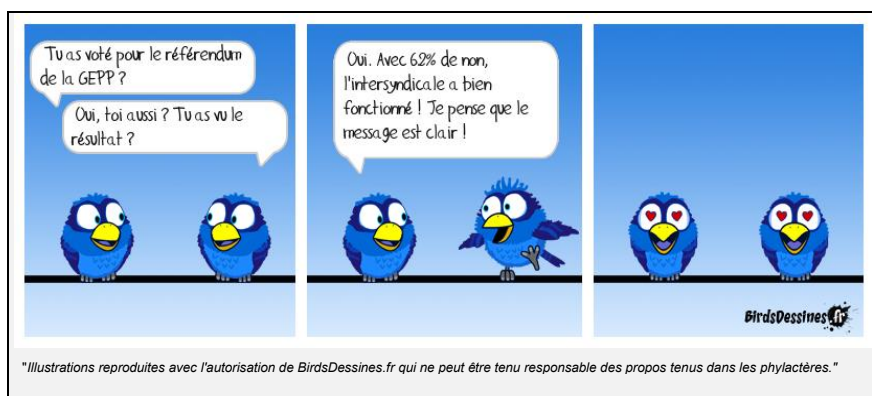
Sortie des effectifs CDI : le nombre est de 472 sur 2025, soit 6% du nombre d'ETPT au 31/12/2025 (dont principalement : 163 départs en retraite). Ce chiffre est stable autour de 150 agents avec 148 en 2022 ; 199 en 2023 ; et 158 en 2024. On note également : 112 mutations hors Ile-de-France ; 99 démissions ; 84 licenciements et ruptures conventionnelles.

Avis CFE-CGC : dans les chiffres fournis par la DR IDF, il n'y a pas d'information sur la répartition par sexe / âge / catégories socio-professionnelles (CSP) des motifs de sortie : démission, licenciement, ruptures conventionnelles.

Il manque également un point circonstancié sur le taux d'absentéisme et l'étude des causes, de même qu'un point sur le taux de maintien en poste REA à 12 mois après promotion.

HUMOUR

L'actualité de France Travail IDF en BD

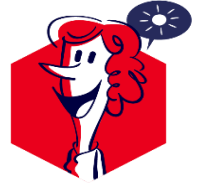




FLASH INFOS n°2/2026

CFE-CGC Ile-de-France

mars 2026



Le syndicat des techniciens, agents de maîtrise et cadres qui s'adresse à tous

Réservez dès à présent cette date !

Mardi 9 juin 2026

(9h15 - 16h15)

Réunion régionale CFE-CGC

Invité : Frederic-Paul MARTIN,
Président de la CFE-CGC Métiers de l'emploi

Sujets prévisionnels :

- Quel futur pour France Travail suite aux conséquences du budget 2026 ?
 - Évolution des conditions de travail
 - Analyse du résultat du référendum GEPP
 - Retour sur la campagne d'EPA
- Quels impacts pour tous suite à la réorganisation en cours de la DR ?

Tous ces sujets vous concernent

Venez participer à notre prochaine réunion régionale

à l'adresse suivante : **3 rue des Nanettes, 75011 Paris**

Accès métro : ligne 3, station rue Saint-Maur

ligne 2 : station Ménilmontant, lignes 2 et 3 : station Père Lachaise

Ensemble nous partagerons un repas convivial pour cette occasion.

Vous souhaitez participer ?

Inscrivez-vous par mail à : cfe-cgc.idf@francetravail.fr (votre journée est prise en compte : heures HMI et/ou délégation)

Contactez-nous par mail pour échanger
Abonnez-vous à nos publications
cfe-cgc.idf@francetravail.fr

Pour avancer ensemble, rejoignez-nous dès maintenant !